

Du grand commerce caravanier à la mondialisation contemporaine : à la recherche du paradigme de l'économie arabe

*Marc Lavergne
CNRS/GREMMO
Université Lyon-II*

Alors que la mondialisation développe ses processus complexes, et ne se réduit pas à une abolition des obstacles au libre-échange, mais engendre des phénomènes qualifiés de « glocalisation », les économistes sont placés devant une nouvelle réalité : des comportements économiques fortement empreints d'une dimension culturelle se révèlent à la faveur du développement rapide du système capitaliste dans de vastes ensembles comme l'ex-URSS ou la Chine, naguère sous l'emprise de systèmes étatisés et centralisés, apparemment fidèles à une vulgate marxiste qui ne laissait pas place aux influences héritées de traditions locales. Aujourd'hui le confucianisme en Chine, d'autres attitudes philosophiques ailleurs, se font jour, et apparaissent non pas comme des vestiges appelés à s'estomper, mais souvent comme des clés du succès économique que connaissent les aires culturelles concernées. L'Inde elle-même, longtemps considérée comme de tradition conservatrice dans le domaine économique comme dans d'autres, révèle d'étonnantes capacités d'adaptation au modèle libéral, remettant en cause bien des idées reçues. Le modèle occidental, et plus précisément anglo-saxon, de capitalisme, considéré comme devant se répandre à l'exclusion de tout autre à l'échelle de la planète, se retrouve désormais confronté à d'autres modèles décomplexés et faisant fond sur des traditions d'organisation sociale, de rapport au travail et à l'entreprise, différents et d'efficacité comparable, voire supérieure à celui qui a dominé le monde jusqu'ici, appuyé sur le socle des valeurs judéo-chrétiennes.

Cet article se veut une contribution de géographe à ce débat, qui pourrait être alimenté par des historiens, des anthropologues et des juristes, entre autres. Il vise à présenter un état des lieux de l'économie arabe, orienté vers la question de savoir s'il est pertinent d'envisager même l'existence d'une économie arabe, c'est-à-dire de similitudes de comportements économiques entraînant un degré d'homogénéité du fonctionnement de l'économie, non pas nécessairement une intégration qui relèverait de processus volontaristes ou de complémentarités préexistantes, et d'en tracer le contenu et les contours, dans la perspective de son évolution récente ou en cours dans le cadre de la mondialisation.

Economie arabe ou économie islamique ?

En préalable, il paraît nécessaire de lever l'ambiguïté qui entoure – et pas seulement en Occident – la dichotomie monde arabe/monde musulman. Il s'agit là de deux aires culturelles qui se chevauchent largement, tant sur le plan spatial que sur celui des critères d'identification, mais qui n'en sont pas moins justiciables de modes d'appréhension très distincts. L'aire culturelle arabe est fondée sur l'histoire, une langue et une religion communes, et emprunte des traits communs à la fois au bassin méditerranéen, au désert du Sahara et aux civilisations paysannes montagnardes ou oasiennes nées au cœur du désert ou le long de grands bassins fluviaux qui la traversent. L'aire islamique, tout en englobant cette zone où elle est née et que l'islam a marqué de son empreinte prépondérante, est le résultat de l'expansion de ce dernier jusqu'aux confins des continents asiatique et africain. On peut même considérer qu'il s'est universalisé avec l'implantation de communautés musulmanes dans l'Europe de tradition chrétienne et sur le continent américain. Pour autant, cette dichotomie est-elle transposable dans le champ de l'économie ?

L'économie arabe est certes le produit d'une société unie par son histoire et ses valeurs qui intègrent les préceptes de la Révélation de la période médinoise ayant trait au fonctionnement canonique de l'économie. Pour autant, même si l'islam est souvent considéré comme une religion englobante et comme une civilisation, il n'a de toute évidence pas effacé les héritages culturels antérieurs ; derrière l'apparente et relative unicité du dogme et le sentiment collectif d'appartenance à l'Oumma, transparaissent des modes de vie, des comportements propres à des milieux et à des histoires différentes. Du Sénégal à l'Indonésie, on peut certes identifier la présence d'une éthique des affaires, du travail, et le respect de codes commerciaux tirés des textes coraniques. Ce fonds commun est d'ailleurs remis à l'honneur aujourd'hui dans des formules qui intègrent une appellation « islamique » et des recettes propres à emporter l'adhésion des épargnants ou des donateurs : floraison des banques ou des associations caritatives « islamiques », c'est-à-dire l'équivalent d'un système d'« économie sociale » auquel s'ajoute parfois une dimension prosélyte ou subversive. On note par ailleurs le développement de liens privilégiés et de coopérations préférentielles entre pays membres de la communauté islamique, mais sans systématisation ni institutionnalisation de ces liens jusqu'à présent.

En revanche, dans le monde arabe, la contiguïté géographique, le partage d'une histoire et d'une langue communes, les influences culturelles reçues de leur relation de proximité à l'Europe et particulièrement aux puissances coloniales à partir du XIX^{ème} siècle, le rapport qui s'est établi depuis l'indépendance entre la société et l'Etat, et enfin, l'influence plus ou moins directe, mais omniprésente, de la rente pétrolière, ont induit des comportements économiques et sociaux qui lui sont propres et qui ont donné naissance à un mode de fonctionnement de l'économie dont les caractères communs l'emportent sur les différences institutionnelles.

L'économie, un fait de civilisation

S'il nous paraît nécessaire de relativiser le rapport entre économie et religion, et de le manier avec prudence, sans négliger de toujours resituer l'analyse de ces relations dans leur contexte historique et géographique, il n'en reste pas moins que les comportements économiques ne sont qu'une des expressions des comportements sociaux. L'anthropologie fournit donc des clés indispensables pour comprendre l'économie arabe d'hier comme d'aujourd'hui : les acteurs et les actes économiques s'inscrivent dans une représentation du monde, dans un ensemble de valeurs, dans des structures familiales, claniques et tribales encore aujourd'hui très prégnantes. Elles induisent un rapport particulier à l'autorité, à l'argent, aux activités économiques et à l'Etat. Beaucoup de clichés circulent à ce sujet, fondés sur des anecdotes, des lectures tronquées ou orientées des textes coraniques, tels que le mépris dans lequel serait tenue l'activité agricole, l'interdiction de l'usure et par conséquent du prêt à intérêt. Dans ce domaine, les modes de contournement des interdits sont aussi éclairants que les interdits eux-mêmes, comme le montre aussi le cas des autres religions révélées.

Toute économie plonge ses racines dans le fonctionnement de la société, depuis la cellule familiale, la division du travail et des responsabilités, la hiérarchie au sein du groupe, jusqu'à l'articulation des relations entre groupes sociaux ou claniques et tribaux. Notons simplement la dialectique entre fragmentation et unification, explorée depuis Ibn Khaldoun, et qui fait que jusqu'à ce jour, les sociétés arabes reposent sur une cellule familiale élargie dirigée/dominée par un *pater familias*, et que ces familles sont regroupées au sein de clans dont les alliances ou les oppositions rythment et structurent la vie de la société tout entière, et en déterminent également l'instance économique.

I – Le socle de l'économie arabe : héritages et savoir-faire

Il ne paraît pas inutile de rappeler de manière succincte les grands traits de l'économie arabe à travers son histoire : en dépit des ruptures induites par la colonisation et aujourd'hui par la fortune pétrolière, les comportements individuels et collectifs, les représentations mentales du fonctionnement économique relèvent pour beaucoup de cette histoire longue.

a) Une spécificité contrainte par le milieu et façonnée par l'histoire

De par sa situation au carrefour des relations entre Afrique, Asie et Europe, ainsi que par la modestie de ses ressources propres sur le plan agro-pastoral ou minier, le monde arabe a tôt développé un savoir-faire et des réseaux voués au commerce à longue distance : l'ouverture de routes maritimes et de pistes caravanières a exigé l'invention de compétences variées, des techniques de navigation à celles de l'échange et du commerce : l'économie et les sociétés arabes s'en sont trouvées ouvertes très précocement au monde extérieur.

L'activité de négoce a de ce fait été valorisée, dès avant l'islam, au détriment d'activités productives sur place, qui ne lui ont souvent servi que de support, comme l'activité agricole péri-urbaine ou bien ont été les bénéficiaires de sa prospérité, comme l'artisanat.

Les Etats et les métropoles qui en étaient le siège dépendaient étroitement de ce commerce à longue distance, transsaharien ou transocéanique. Leur essor ou leur déclin accompagnent les changements de trafic des routes caravanières à travers le Sahara ou les steppes d'Arabie, ou maritimes, par le Golfe ou par la mer Rouge.

L'agriculture et l'élevage sont pratiqués par des ruraux demeurés indépendants du pouvoir central, montagnards ou paysans oasiens rétifs ou nominalement soumis, et qui peuvent parfois se muer en conquérants des cités marchandes. On sait depuis Ibn Khaldoun ce qu'il en advient. Les paysanneries du plat pays environnant ou des riches plaines à blé sont elles asservies aux bourgeoisies marchandes, souvent propriétaires d'immenses domaines qui alimentent les villes et pour le surplus, des courants d'échange supplémentaires.

L'exploitation coloniale, assise sur la supériorité technique de l'Occident, a supprimé ce commerce à longue distance ou en a évincé les bourgeoisies locales au profit de celles des métropoles. Une industrie et un secteur minier dépendants ainsi qu'une agriculture de rente sont apparues, lorsque les conditions naturelles et le marché s'y prêtaient. Rien d'original dans le monde arabe à cet égard par rapport aux autres régions colonisées ou semi-colonisées par les puissances impérialistes d'Europe.

Après la reconquête de leur indépendance politique, les Etats ont souvent tenté de renverser les flux pour recentrer l'économie à leur profit. A cette fin, ils ont tenté de créer, souvent de toutes pièces, une économie fondée sur le développement industriel et financé par une modernisation de l'agriculture, par le biais de réformes agraires et de systèmes coopératifs. Cette tentative, qui a marqué les années 50 et 60, n'a pas concerné que les Etats ayant emprunté une forme ou une autre de « voie socialiste », dans le sillage du bloc soviétique, tant s'en faut. Elle a engendré de nouvelles catégories d'agents économiques liés à l'Etat : bureaucratie d'Etat pour la gestion des entreprises nationales, techniciens et cadres de l'industrie, celle-ci étant gonflée par rapport au secteur des services, victime de la réduction des échanges avec le monde extérieur et la rupture des réseaux de commerce d'import-export à longue distance.

Avec la croissance du nombre des pays producteurs de pétrole et le boom pétrolier de 1973, la prospérité et l'endettement nés de la rente a mis fin à cet effort de construction d'économies nationales, miné par ailleurs par l'étroitesse des marchés nationaux et les coûts de production élevés en l'absence de transferts de technologie et d'insuffisance de formation du personnel.

Les similitudes des secteurs productifs

Si l'on envisage les bases de l'économie des pays arabes à partir de leurs secteurs de production et des agrégats statistiques habituels, on relève d'abord la part considérable qu'y occupe l'exploitation des hydrocarbures : seuls trois pays n'en sont pas producteurs, le Maroc, la Jordanie et le Liban. Ils n'en sont pas moins concernés par cette exploitation qui draine leur main d'œuvre et dont ils perçoivent des bénéfices plus ou moins indirects, sous forme de prêts ou de dons, d'investissements, de tourisme ou de remises d'émigrés. La part des hydrocarbures dans l'économie des pays producteurs est variable, non pas seulement en valeur ou en part du PIB, mais aussi en fonction de l'ancienneté de l'exploitation et de la façon dont cette activité percole dans les autres secteurs de l'économie et dans la mentalité collective. Aucun secteur n'échappe aux effets largement délétères de la rente pétrolière, qu'il s'agisse de l'économie, de l'administration, de l'éducation, de la défense...

Le secteur qui vient ensuite est celui de la construction : sous l'effet des capitaux disponibles, de la croissance démographique, de la préférence pour des placements sans risques et demandant peu de compétences techniques ou financières, l'argent privé s'investit de manière prioritaire dans le bâtiment : remises des émigrés, blanchiment de l'argent des trafics illicites... D'autre part, l'Etat est maître d'œuvre de nombreux chantiers d'infrastructures, destinées à tisser la toile de son pouvoir sur l'ensemble du territoire, d'en assurer la défense et de fournir les moyens d'une mise en valeur aux opérateurs privés.

L'industrie la plus répandue est par conséquent celle des matériaux de construction : carrières, cimenteries, métalleries, tuiles et céramiques... Dans les pays producteurs de pétrole ou de gaz, utilisés comme sources d'énergie ou comme matières premières, les industries pétrochimiques des plastiques, des engrais, des résines, des fibres, etc. sont bien représentées. L'industrie légère est de deux types : traditionnellement, elle se limite à l'exploitation de licences étrangères et au conditionnement de produits importés : l'attrance des consommateurs pour les produits importés de préférence à la production locale est un trait du monde arabe. Celui-ci ne renvoie pas seulement à un autodénigrement et à l'intériorisation d'une infériorité technologique et culturelle supposée. Il constitue souvent aussi un arbitrage rationnel entre des qualités différentes de produits.

Un nouveau type d'industries s'est développé, celui qui résulte de la délocalisation d'industries européennes en quête de bas salaires : après les industries très exigeantes en main d'œuvre, féminine en particulier comme le textile en Tunisie et au Maroc, voire en Jordanie pour les entreprises israéliennes en quête de quotas d'accès au marché européen, la palette de produits est aujourd'hui très variée. Mais cette industrie, qu'elle soit basée ou non dans des zones franches, implique peu le capital local et ne s'adresse pas à la clientèle nationale. Ses effets induits sur les économies nationales sont donc des plus réduits.

Le commerce d'import-export, après avoir été nationalisé dans de nombreux pays durant les années 50 et 60, dans une perspective de développement économique impulsé par l'Etat, est demeuré dans les pays du Golfe, mais aussi au Liban ou en Jordanie aux mains de quelques anciennes familles de négociants. C'est aujourd'hui, partout, la principale source d'enrichissement, dans des systèmes rentiers où l'Etat favorise l'importation sur la production.

Le tourisme est en plein essor : tourisme étranger, culturel ou balnéaire, qui offre les meilleurs taux de rentabilité des investissements, avec un retour rapide sur investissements et la possibilité d'exporter les bénéfices ; ce tourisme évolue en direction d'un tourisme de séjour, qui s'ancre dans le tissu même des villes : tourisme de la jet-set, tourisme et villégiature du 3^e âge européen au Maroc et en Tunisie, engouement pour les riyadhs de Marrakech, et demain sans doute de Damas ou d'Alep... Sans parler du « faux » tourisme des marchands à la valise qui, de tout le monde arabe, mais aussi d'Asie centrale, d'Afrique noire et d'Europe orientale, font la navette avec les souks et les entrepôts de Dubaï... Le terme

générique de tourisme, tel qu'il apparaît dans les statistiques des entrées et sorties aux aéroports, recouvre une réalité de plus en plus diverse, mais son importance même révèle en creux les déficiences des autres secteurs de l'économie. Le tourisme est de moins en moins une enclave étrangère, coupée de l'économie locale ; il est désormais au cœur des villes, dans les quartiers résidentiels comme dans les centres commerciaux, et il influence les comportements et les aspirations de la population autochtone.

L'agriculture est en revanche une activité aujourd'hui bien secondaire : par manque d'investissements, par étroitesse et ouverture des marchés, c'est une activité résiduelle et délaissée, sauf dans les secteurs où existent des possibilités d'exportation à destination du marché européen, grâce aux avantages climatiques.

Au total, des secteurs économiques peu intégrés, fragmentaires, étroitement liés aux ressources locales, dans des marchés à la fois cloisonnés et très extravertis. Une économie peu sophistiquée, très ancrée dans la production de biens et de services matériels. Le tissu d'entreprises est marqué par la domination de grands groupes familiaux d'importateurs, de quelques entrepreneurs liés au pouvoir, et d'une multitude de petites entreprises locales, sans passerelles leur permettant d'acquérir la technologie, les capitaux et les marchés nécessaires pour se hisser au rang d'entreprises de taille régionale, nationale, a fortiori internationales. L'intégration verticale et horizontale est minimale, l'accès aux marchés financiers impossible à ces entreprises : les PME/PMI, ailleurs viviers du progrès, de la créativité et de la création d'emplois sont victimes du cloisonnement de l'activité économique et du monopole du pouvoir politique sur l'activité économique de niveau supérieur.

L'économie arabe se signale donc par un système bancaire et financier plus tourné vers la collecte de l'épargne et son transfert vers des marchés extérieurs que vers le financement de l'économie locale. Si l'on fait exception des places comme Beyrouth ou des centres émergents comme Bahreïn et surtout le nouveau et florissant Dubai Stock Exchange ouvert en 2000, les places financières sont purement locales et largement virtuelles, ne cotant que les entreprises de la place, sans proposer de produits sophistiqués. L'exportation des capitaux est donc la règle.

II - La rente « pétrolière », au cœur du système économique arabe

La rente pétrolière est donc aujourd'hui la clé du paradigme de l'économie arabe. Mais au-delà de ses effets mécaniques connus sous le nom de « syndrome hollandais », on peut suggérer que celui-ci prend dans le monde arabe des traits particuliers.

- 1) L'abondance des ressources s'accompagne d'une grande concentration de celles-ci ; la rente est captée par le pouvoir politique, en l'absence de contrôle parlementaire et de séparation des pouvoirs. Bien souvent, la richesse, répartie sous forme de libéralités, au gré des humeurs du prince, répond au principe inversé « pas de représentation sans taxation ».
- 2) Il s'ensuit un gaspillage de ces richesses, qui alimentent la consommation, souvent somptuaire, au détriment de l'investissement productif. Les investissements eux-mêmes n'ont que peu d'effet d'entraînement sur l'économie locale : on privilégie l'achat de biens de production clés en mains, et même l'importation de main d'œuvre au détriment des disponibilités locales (ainsi des Chinois dans le secteur du BTP, au Soudan ou en Algérie, qui disposent pourtant d'une main d'œuvre abondante formée et sous-employée).
- 3) Les distorsions de change en faveur d'une monnaie forte, liée au dollar, accentuent la faveur faite aux importations, artificiellement maintenues bon marché, sur la production qui pourrait être orientée vers l'exportation. Cette distorsion permet

également d'acheter la paix sociale à bon compte, en satisfaisant les désirs de consommation de la population.

- 4) L'économie est ainsi empêchée de se diversifier, et de sortir de la monoproduction des hydrocarbures. De même, la formation est sacrifiée, faute de débouchés, et la recherche-développement est dans le monde arabe quasi-inexistante. Cela retentit sur l'ensemble de la production scientifique et intellectuelle : le monde arabe est un consommateur (modeste) d'idées et de techniques importées, et ne participe pas au progrès général des sciences et des techniques. C'est donc également un exportateur de cerveaux qui poursuivent leur formation et leur carrière à l'étranger.
- 5) L'administration est non pas un corps au service des citoyens ou du développement économique, mais une institution à la fois soumise au pouvoir politique et autonome, gérant et négociant ses propres intérêts. Elle est donc perçue comme un moyen de distribuer ou de récupérer une partie de la rente et non pas comme un facteur de production.
- 6) Ces conditions engendrent le développement d'une mentalité rentière, qui touche les autres secteurs économiques : course à l'argent facile, spéculation, individualisme, privilège du court terme sur le long terme, dévalorisation du travail salarié vis-à-vis des activités « libérales », dédain des professions de « col bleu » au profit des métiers de « col blanc », consumérisme, attrait pour les valeurs et les biens importés...

II – Un système économique et social figé

Cet impact global de la rente conforte le maintien d'un système économique et social figé tant dans ses structures que dans ses dynamiques internes. C'est ainsi que l'économie reste dominée par un cercle fermé de « grandes familles », malgré l'apparition d'hommes d'affaires d'extraction modeste qui parviennent grâce à un accès direct aux pétrodollars à édifier d'immenses fortunes et souvent à défrayer la chronique par leur destin hors du commun. Mais le peu de confiance des possédants eux-mêmes dans la stabilité politique, dans le respect des règles de droit et dans la rentabilisation de leurs capitaux entraîne une fuite massive et constante des capitaux hors de la région. L'absence de possibilité d'ascension sociale par le travail et les compétences, couplé avec le conservatisme politique et social, entraîne de son côté un exode des cerveaux désastreux pour l'ensemble de la région.

Le verrouillage de l'économie se traduit aussi par le système de la *kafala* en vigueur dans les pays du Golfe, réservant aux nationaux une ponction sur les revenus du travail et de l'investissement des immigrés.

Le poids des grandes familles

Les « grandes familles », la « khassa », sont un des éléments clés de la structure sociale arabe. Bourgeoisies commerçantes, chefs de tribus bédouines ou de communautés ethno-religieuses, leur tissu de relations complexes, échafaudé sur des générations, voire des siècles, assis sur une réputation et sur la fortune, garantit leur emprise sur le pouvoir. Selon les cas, elles « sont » le pouvoir ou lui sont organiquement liées : aux vieilles familles bourgeoises de Fès, Damas, Jaffa, Jeddah ou Mossoul ou aux familles de commerçants iraniens venus d'installer sur la rive méridionale du Golfe sont venues se greffer les castes militaires au pouvoir, comme en Syrie ou en Irak, allant parfois jusqu'aux alliances matrimoniales. Ailleurs, comme en Algérie ou en Egypte, cette bourgeoisie a pratiquement disparu, laminée par la domination coloniale et les mouvements nationalistes. C'est donc alors la caste militaire elle-même qui se mue en bourgeoisie d'affaires autonome.

Dans la typologie des « grandes familles », il y a donc une grande diversité. Il peut y avoir partage des rôles selon des lignes ethniques ou confessionnelles, qui correspondent à des modes de fonctionnement et à des spécialisations professionnelles anciennes. Si le système est verrouillé de l'intérieur, et ne permet pas l'émergence de nouveaux entrepreneurs, sinon comme clients du système en place, la place de ces grandes familles est parfois disputée par de nouveaux venus, souvent des émigrés ayant fait fortune à l'étranger.

Self made men à l'orientale

L'émergence de nouvelles forces venant régénérer la structure établie n'est pas nouvelle. Elle est même au cœur de la démonstration khaldounienne, pour ce qui est du champ politique. Pour s'en tenir à la période contemporaine, l'émigration a offert à des jeunes originaires de milieux pauvres et méprisés l'occasion d'édifier de vastes fortunes. C'est le cas par exemple de certains émigrés chiites libanais en Afrique Noire ou d'autres en Amérique latine. Ces pionniers ont pu saisir des occasions dans des pays neufs, jusqu'à ce que l'essor économique général ou au contraire l'effondrement dans la violence des pays d'accueil ne réduise progressivement leur prospérité. A cette première vague a succédé celle des premiers émigrés dans le Golfe, qui ont su gagner la confiance des émirs du pétrole. Leur accès aux cercles dirigeants leur a assuré des fortunes colossales par le biais de grands contrats dans le secteur du BTP ou des ventes d'armes pour l'essentiel. Le secteur du BTP est très favorable à l'éclosion de ce type de personnages, puisqu'il dépend étroitement de grands contrats publics, générateurs de commissions et rétro commissions considérables pour les donneurs d'ordres. Dans le domaine sensible du commerce des armes, la faveur du prince s'est souvent attaché des hommes de confiance étrangers, c'est-à-dire sans poids politique ou social interne, selon le principe constant des sociétés tribales.

Certains de ces *self made men* peuvent aussi être des nationaux, dans des pays où l'économie largement étatisée a besoin de soupapes de sécurité ou d'éléments de souplesse. Dans ce cas, ils sont plus les créations du pouvoir que des acteurs autonomes : ce fut le cas d'Osman Ahmed Osman en Egypte du temps du président Sadate dont il devint le gendre, ou de Khalifa, le *golden boy* algérien auquel ses puissantes protections n'évitèrent pas une chute sans gloire.

Le défunt premier ministre libanais Rafic Hariri est souvent présenté comme l'archétype de ces *self made men*, par son origine sociale, son parcours en Arabie Saoudite dans le secteur du BTP et ses liens avec la famille régnante. Il le fut aussi par son attitude face aux déchirements de son pays, par sa vision d'un avenir où l'argent primerait sur l'appartenance communautaire et les entreprises sur l'Etat. Mais l'ambiguïté de sa posture, mi-prédateur, mi-bâtitseur, n'a pas résisté aux contraintes régionales et internationales, et n'a finalement pas réussi à modifier durablement et profondément les lignes de force et de clivage de sa société.

Enfin, l'affaiblissement de l'Etat lors de périodes d'anarchie peut ouvrir la voie à des hommes neufs, chefs de milices ou de gangs, qui peuvent édifier leur fortune sur des entreprises illicites : trafics d'armes, de drogue, pillages, contrebande ont permis à des chefs de guerre d'entasser des fortunes réinvesties dans l'immobilier ou placées à l'étranger.

Le point commun de tous ces nouveaux entrepreneurs est leur focalisation sur des opérations à rentabilité rapide et élevée et leur propension à réaliser des « coups » ponctuels plutôt que des opérations sur la durée. Echappant au contrôle de l'Etat qu'ils phagocytent en s'y nichant ou en le subvertissant par la corruption et la constitution de clientèles dévouées, la notion d'intérêt collectif ou national, la préoccupation d'aménagement du territoire et de développement économique et social leur sont étrangères.

Leurs réseaux ignorent les frontières, ou en font des instruments de maximisation des gains, comme dans le cas de la contrebande. Mais la notion de rationalisation économique par

l'édification de structures supranationales, à l'échelle régionale ou du monde arabe, reste absente. La nécessité de bâtir une union économique arabe, par exemple, reste d'autant plus méconnue que la sphère productive est freinée par l'existence de la rente, et que par conséquent économies d'échelles et baisse des tarifs douaniers n'y ont pas de sens.

Importation de main d'oeuvre et exode des cerveaux

L'importation de main d'oeuvre étrangère constitue aujourd'hui une caractéristique commune des pays arabes. Elle a succédé assez brutalement à une période où exode rural et émigration étaient au contraire le lot des campagnes et des régions déshéritées du Maghreb comme du Machrek. Ce recours massif à la main d'oeuvre immigrée est une conséquence directe de la rente. L'appel à cette main d'oeuvre, originaire des pays non-producteurs de pétrole en direction des pays exportateurs, s'expliquait par le manque de formation et la faiblesse démographique de certains d'entre eux, dans la péninsule arabique en particulier. Aujourd'hui, l'appel à la main d'oeuvre étrangère, souvent originaire d'Asie du sud et du Sud-est, mais aussi, au Maghreb, d'Afrique noire, s'explique par la généralisation d'un comportement rentier, qui réserve les travaux pénibles ou considérés comme dégradants à des groupes extérieurs au monde arabe : tâches domestiques faisant appel à une main d'oeuvre féminine, secteurs du bâtiment et des travaux publics. Dans certains pays, l'émigration des cadres et des ouvriers qualifiés finance par ses remises l'importation de travailleurs non-qualifiés, qui assurent le fonctionnement de la sphère domestique, la valorisation des remises par la construction des « villas d'émigrés » et le maintien de secteurs en déshérence comme l'agriculture. L'importation et la gestion de cette main d'oeuvre constituent un véritable secteur économique, avec ses réseaux, contrôlés par des entremetteurs nationaux et étrangers jouissant de la complicité de l'administration.

Par le système de la *kafala*, encore en vigueur dans les pays du Golfe, les autorités sont en mesure de redistribuer indirectement une partie de la rente, en permettant à leurs sujets de ponctionner eux-mêmes une partie des revenus de la main d'oeuvre importée. Système stérilisant, encourageant les nationaux à l'oïveté, créant des climats de tension entre nationaux et immigrés, et dissuadant ces derniers d'investir dans leur pays d'accueil, ce système qui devait permettre aux gouvernants d'acheter la paix sociale auprès de leurs sujets dépourvus de compétences professionnelles est aujourd'hui obsolète. C'est du moins le point de vue des grandes familles engagées dans l'économie internationale, les échanges commerciaux et les placements à l'étranger, et qui ne dépendent plus de cette prédation pour prospérer. D'autre part, ce système qui établit une discrimination entre nationaux et étrangers contrevient aux règles de l'OMC et est donc condamné à terme.

Cette mise en concurrence directe de la main d'oeuvre locale et de la main d'oeuvre importée s'ajoute à l'absence de possibilités de promotion sociale et de libre entreprise, en particulier pour les jeunes diplômés, pour les inciter à tenter leur chance à l'étranger. L'émigration dans les pays pétroliers a été une aubaine jusqu'à la fin des années 70. La baisse des besoins dans les pays producteurs du Golfe, la baisse des cours au milieu des années 80 et des événements comme l'invasion du Koweït en 1990 ont durablement restreint ce débouché. Aujourd'hui, les jeunes, mieux formés que leurs aînés, visent les pays occidentaux les plus lointains : au-delà de l'Europe qui se ferme, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie sont devenues des terres d'accueil pour les talents inemployés. Cette obsession du départ, expression tangible et omniprésente du malaise arabe, est la preuve de l'échec de son modèle économique, dont la durabilité ne repose que sur l'injection permanente de pétrodollars.

Les zones franches, une tentative de contourner les rigidités du système

Pour ouvrir quelque peu cette économie verrouillée à l'intérieur et vis-à-vis de l'extérieur, de nombreux pays, y compris ceux qui sont adeptes du dirigisme étatique, ont mis en place des zones franches censées attirer les capitaux étrangers, ou les économies des émigrés, par un accès à une main d'œuvre bon marché et des conditions fiscales attrayantes. Cette prolifération de zones franches n'est certes pas propre au monde arabe : elle s'inscrit dans un mouvement général de mise en compétition des pays pauvres de la planète incités à tenter de récupérer quelques miettes de la croissance mondiale et de résorber une partie de leur chômage, et parfois de gagner quelques transferts de technologie. Ces zones franches sont vouées au montage d'éléments importés (textile en Jordanie ou en Tunisie), au conditionnement de produits en vrac, etc. La zone franche du jebel Ali à Dubai est l'une des plus vastes du monde, avec plus de 3000 entreprises installées. D'autres zones franches ne sont que de vastes supermarchés voués à la réexportation. On peut rapprocher des zones franches les centres de service délocalisés des entreprises occidentales qui utilisent la présence d'une main d'œuvre qualifiée, bilingue, mais peu exigeante, en Tunisie et au Maroc pour le monde francophone, par exemple.

On assiste donc à un découplage de l'économie de ces pays, avec un secteur greffé sur le tissu local, sans lui être lié, et sans effet d'entraînement, sinon par le biais d'une modeste amélioration des conditions de vie pour les travailleurs, et une hausse des possibilités de consommation. Certaines zones franches vont d'ailleurs jusqu'à importer la main d'œuvre asiatique, de préférence à la main d'œuvre locale, trop chère ou insuffisamment formée, voire insuffisante dans le cas des émirats du Golfe.

Des activités illicites mais pas vraiment marginales

Le dirigisme économique, la surévaluation des monnaies, le cloisonnement des économies nationales entraînent un développement important des activités illicites : contrebande entre pays d'économie dirigée et pays d'économie libérale (entre le Maroc et l'Algérie, entre la Syrie et le Liban, entre Israël et ses voisins, entre la Libye et le Soudan ou la Tunisie, etc.) : contrebande de l'essence, des cigarettes, des produits alimentaires, mais aussi trafics de produits illicites tels que les armes, les stupéfiants qui sont produits dans ou ne font que transiter par la région. On peut leur ajouter les passages illégaux des frontières par des migrants clandestins, souvent contrôlés par des réseaux mafieux : le monde arabe sert à la fois de pourvoyeur de candidats au départ et de lieu de transit pour des migrants africains et asiatiques.

Ces trafics varient au gré des variations des politiques économiques et de la plus ou moins grande tolérance dont ils bénéficient de la part des autorités. Il n'existe en effet pas de possibilité de constituer des réseaux totalement indépendants du pouvoir en place : même s'ils s'appuient sur des réseaux familiaux, claniques ou tribaux qui semblent ambitionner au rôle d'acteurs para-souverains ou qui rejettent l'autorité de l'Etat, ces trafics impliquent le plus souvent la complicité d'agents de l'Etat : douaniers, services de renseignement, hauts gradés de l'armée ou proches parents des plus hautes autorités. Ils jouent ainsi le rôle de régulateurs de l'activité économique, fournissant à la population des biens de consommation désirés, tout en attribuant des prébendes à des corps ou des individus dont le pouvoir s'assure la loyauté.

Marginaux par leur aspect discret et périphérique, ces trafics n'en représentent pas moins un élément essentiel de l'économie. Sans aller jusqu'au cas de l'Irak mis sous embargo par la résolution 986, qui a permis au régime baassiste de soumettre sa population par le biais du rationnement et de s'enrichir grâce à l'organisation des trafics avec les pays voisins, on pense au rôle essentiel joué durant les années de guerre par la contrebande organisée en direction de la Syrie à partir du Liban livré aux milices : depuis les ports clandestins jusqu'aux routes « militaires » traversant la frontière, en passant par les itinéraires de contournement de la

Montagne et l'essor de l'axe commercial Chtaura-Anjar, l'économie de guerre a beaucoup bénéficié de la contrebande organisée par Damas et les factions libanaises. De même le Kurdistan d'Irak, mis hors d'atteinte de Bagdad à partir de 1991, a vu se développer un intense trafic routier de et vers la Turquie. Les partis kurdes concurrents, l'UPK et le PDK, sous protection de l'ONU (Opération « Provide Comfort ») prélevaient des taxes « douanières » aux points de passage, et celles-ci ont permis au Kurdistan de connaître un véritable boom économique durant l'embargo onusien sur l'Irak.

L'exode des capitaux, baromètre de la confiance des possédants

Les difficultés qu'éprouve le monde arabe à édifier un développement économique qui satisfasse les attentes de la population en se fondant sur une activité saine et durable ne proviennent pas d'un manque de liquidités. On évalue au bas mot à 400 milliards de dollars les sommes détenues par des nationaux arabes dans les banques occidentales. Cet exode de capitaux perdus pour l'investissement sur place n'est pas non plus générateur de revenus rapatriés dans le monde arabe. Certes, des investissements étrangers croissants ciblent le monde arabe, mais les deux phénomènes ne s'équilibrent pas en quantité et ne sont pas de même nature.

La fuite des capitaux arabes a en effet deux causes principales :

- d'une part la constatation que l'absence d'Etat de droit rend tout investissement vulnérable aux spoliations, quelle que soit la générosité des codes d'investissement adoptés ;
- d'autre part la crainte d'un bouleversement politique qui serait le fait non plus comme durant la guerre froide d'un basculement « socialiste », mais plutôt d'une subversion « islamiste ». D'ailleurs, dans ce contexte, les menaces les plus préoccupantes sont celles de mesures de rétorsion internationales contre les régimes hostiles aux intérêts occidentaux.

Certes, la rentabilité du capital investi dans ces conditions de distorsion du marché est supérieure à celle habituelle dans les pays soumis à une réglementation (droit du travail, droit sur l'environnement...), assorti de contrôles et de prélèvements fiscaux plus sévères ; mais les créneaux ouverts à l'investissement sont limités par les contraintes évoquées. La préoccupation majeure est le retour rapide sur investissement : il ne peut s'obtenir que dans des opérations commerciales souvent spéculatives, des investissements dans le commerce de distribution, l'immobilier de location ou le secteur touristique.

On peut donc avancer que les possédants du monde arabe sont souvent des exilés virtuels, dont l'essentiel de la fortune est déjà à l'abri, sous forme d'achats immobiliers ou de prises de participation dans des entreprises occidentales : les leçons des monarques déchus finissant leur vie en exil, de l'invasion du Koweït, de la Révolution Islamique en Iran ou même des krach financiers du souk Al-Manakh, de la BCCE ou de l'Intra Bank n'ont pas été oubliées.

L'après 11 septembre : une nouvelle donne pour l'économie arabe ?

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu pour effet d'introduire méfiance et suspicion dans les relations entre l'Occident et ses partenaires arabes. Des contrôles approfondis des mouvements de personnes et de capitaux en provenance du monde arabe furent instaurés en particulier aux Etats-Unis. La crainte de voir lever la discrétion de mise sur l'origine et sur l'utilisation de certains fonds, l'angoisse du gel des avoirs dans les banques américaines et européennes provoquèrent chez les possédants arabes une panique. En quête de havres sûrs, ceux-ci se replièrent donc sur le monde arabe, où à tout prendre hommes et capitaux n'étaient pas soumis à des mesures vexatoires de la part des autorités, mais au contraire bienvenus.

On vit ainsi Beyrouth retrouver son rôle d'antan comme place favorite des placements en provenance du Golfe, ce qui entraîna un regain du tourisme et des investissements immobiliers, jusqu'à la guerre de l'été 2006. Amman et même Le Caire bénéficièrent également de ce redéploiement, tandis que dans le Golfe même, à côté de la place financière off-shore de Manama, Dubaï émergeait enfin comme place financière d'envergure, avec l'ouverture d'un Dubai Stock Exchange au succès fulgurant. La spécificité de cette place financière est qu'elle ne se contente pas de drainer des capitaux arabes, mais qu'elle ambitionne d'atteindre à une importance planétaire, et que des fonds colossaux sont investis dans l'économie locale, en particulier dans l'immobilier et le secteur touristique en plein boom.

Mais les fonds arabes s'orientent aussi vers les nouvelles places des pays émergents, de préférence islamiques : la Malaisie fut ainsi une terre d'investissement privilégiée jusqu'à ce que la crise asiatique de 1998 mette un coup d'arrêt temporaire à cet engouement, démontrant que le climat des affaires n'était pas indifférent à un environnement culturel et religieux familier et accueillant. Les capitaux arabes s'investissent aussi massivement sur tout le pourtour méditerranéen dans des projets immobiliers ou touristiques d'envergure, qui assurent une rotation rapide de l'argent investi et permettent aussi à l'occasion le blanchiment de fonds de provenance illicite.

C'est sur cette toile de fond où on a cherché à mettre en relief les traits saillants de l'économie arabe, que s'inscrivent les volontés tantôt concurrentes, tantôt conjuguées de l'Union Européenne et des Etats-Unis de stabiliser et de canaliser le destin du monde arabe par le biais de l'économie. Il est encore trop tôt pour prédire l'issue de ces pressions qui s'exercent le milieu des années 90. C'est dans un contexte d'espoir de paix israélo-arabe, au lendemain des accords d'Oslo et de la Conférence de Madrid, que la communauté internationale s'est engagée dans un processus de négociations avec les dirigeants arabes pour « normaliser » leurs systèmes économiques. Pour l'Union Européenne, l'idée sous-jacente à la Conférence de Barcelone en 1995 était d'amarrer ces économies comme partenaires mineurs, dans le cadre d'accords de libre-échange. Mais les programmes MEDA censés réformer les administrations, dynamiser le secteur privé, renforcer le rôle de la société civile, etc. sont restés largement lettre morte. Quant aux pays qui, comme la Tunisie, ont signé un accord de libre-échange, ils attendent avec angoisse la fin de la période transitoire qui laissera leurs économies émergentes sans défense face aux importations en provenance de l'Union Européenne.

Avec des visées plus modestes et plus pragmatiques, un dialogue s'est noué autour de la Méditerranée Occidentale entre riverains du Nord et du Sud. La géométrie de ces discussions est variable selon les circonstances politiques, autour du schéma de base 4 + 5. La coopération économique reste cependant largement bilatérale pour les quatre pays du Nord concernés, Italie, France, Espagne et Portugal, et fortement empreinte d'enjeux politiques et sécuritaires.

Les Etats-Unis, avec leur projet « Middle East and North Africa » (MENA), poursuivent la création d'une vaste zone de libre-échange, intégrant le monde arabe dans un ensemble incluant la Turquie et Israël. L'idée stratégique de ce projet est de faire accepter Israël par ses voisins, en suivant une approche économique, avec l'arrière-pensée, émise naguère par Shimon Pérès, d'un Marché Commun entre Israël et ses voisins, où Israël représenterait, selon son expression, « la tête » et les pays arabes « les jambes ». Mais ces visées aux relents racistes ne semblent pas prendre corps rapidement : les résultats concrets, en dépit de la collaboration de la plupart des régimes arabes (conférences de Doha, du Caire, de Rabat...) se font attendre, et les opinions publiques sont de plus en plus réticentes devant toute initiative israélo-américaine, depuis l'invasion de l'Irak et le démantèlement de l'Autorité palestinienne. Entretemps, de nombreux pays de la région ont adhéré, en ordre dispersé, à l'OMC, mais avec souvent des mesures conservatoires en matière de libéralisation et

d'ouverture de leurs économies et surtout de conformation aux normes exigées de bonne gouvernance, de transparence et de développement durable.

Tant par ses modes de fonctionnement interne, que par sa prise en compte par ses partenaires internationaux, on peut donc bien parler d'une économie arabe. Mais celle-ci, loin de constituer un bloc dynamique en quête d'homogénéisation et de complémentarité, assis sur une volonté politique commune et un soutien dans l'opinion, n'est en aucune manière porteuse d'un projet, à la différence des autres ententes régionales qui structurent de plus en plus la mondialisation économique planétaire, de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique du Sud. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes que l'ensemble régional qui paraît le plus soudé par son histoire, sa culture et la représentation que s'en font ses habitants, soit le plus disloqué et incohérent face aux défis de l'économie du XXIème siècle.